

6 novembre 2012

12.389

Question Daniel Ziegler**La Providence peut-elle tout se permettre?**

La direction de La Providence s'est procurée illégalement une note interne du DSAS et l'a rendue publique en la communiquant à tous les employé-e-s.

Le Conseil d'Etat compte-t-il prendre simplement acte de tels agissements ou envisage-t-il de porter plainte?

Cosignataires: F. Jeandroz, T. Bregnard, T. Huguenin-Elie, V. Leimgruber, D. de la Reussille, R. Aeberhard, G. Würzler et V. Pantillon.